

COMMUNE de LA-BROSSE-MONTCEAUX (Seine-et-Marne)  
SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 03 février 2022 à 20 heures

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-deux, le trois février à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DEMELUN, Maire,

**Étaient présents** : M. DEMELUN Alain, Maire – M. PATY Claude – M. ROUX Patrice – Mme DUFFAULT Annie, Adjointes au Maire – Mme MARCHAL Nathalie – M. DUSSAUD Dominique – Mme PORREAUX-MAQUART Séverine – M. LEGOUGE Pierre – Mme DENIS Rose-Marie – Mme POMA Olga – M. CAYE Frédéric – Mme FLORENCE Marie-Thérèse – M. JOUSSE Frédéric – Mme MEBTOUL Naouël, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : M. BOURGEOIS Grégory (excusé avec pouvoir donné à M. PATY Claude)

Mme MEBTOUL Naouël a été élue secrétaire

=====

Les délibérations n° 06-2022 et n°07-2022 ont été rajoutées à l'ordre du jour après accord unanime du Conseil Municipal

DÉLIBÉRATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ

- I. **VOTE** les dépenses 2022 à engager en investissement dans la limite de 25%
- II. **APPROUVE** le compte administratif du budget de la **commune 2021**
- III. **APPROUVE** le Compte de Gestion dressé par le Receveur Municipal de la commune pour l'exercice **2021**, présenté par le Maire, qui fait apparaître un excédent global de clôture de **133 365,82 €**
- IV. **PROCEDE** l'affectation des résultats d'exploitation **2021**.
- V. **DECIDE** de résilier la convention d'enfouissement avec le SDESM pour la Rue des Marronniers
- VI. **APPROUVE** la demande de subvention concernant le remplacement des fenêtres et porte de la salle des commissions et le remplacement de la porte fenêtre de la salle du conseil dans le cadre du FER 2022 (Fonds d'Équipement Rural)
- VII. **APPROUVE** la demande de subvention concernant le remplacement des fenêtres et porte de la salle des commissions et le remplacement des BAES (Blocs Autonome d'Éclairage de Sécurité) des bâtiments communaux et de l'extincteur du gymnase dans le cadre du DSIL 2022 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local)

INFORMATIONS

Le CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE :

- I Demande de renouvellement de la convention de partenariat « AQUAPASS » avec la ville de Montereau-Fault-Yonne pour la piscine « Des Rougeaux »

La séance a été levée à 20h45

Fait à La Brosse-Montceaux le 04 février 2022

Le Maire,  
A. DEMELUN

